



## Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 24 juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Herblain, dûment convoqué le 18 juin 2025 s'est réuni aux Terrasses de la Gournerie à Saint-Herblain sous la présidence de Monsieur Dominique TALLEDEC, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale.

### ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Dominique TALLEDEC, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Nelly LEJEUSNE, Evelyne ROHO, Matthieu ANNEREAU, Michelle DEQUIDT, Séverine SANCEREAU, Annick VAILLANT, Gérald CRESPEL, Martine LE BAIL

### ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Bertrand AFFILÉ, Eric BAINVEL, Marie-Line RABILLER, Joël MOSSET, Valérie AUDEGOND, Alain CHAUVET

### EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ(E)S PROCURATION :

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

### **DELIBERATION 2025-06-22**

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE.**

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Accusé de Réception  LA PREFECTURE DEPARTEMENT 044  Identifiant de l'acte : 044-264400342-20250625-20250622-DE Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/06/2025
---	---

Hôtel de ville  
BP 50167  
44802 Saint-Herblain  
Cedex  
T 02 28 25 20 00  
**saint-herblain.fr**

## DELIBERATION 2025-06-22

### OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE.

Rapporteur : Dominique TALLEDEC

Il est proposé au Conseil d'administration réuni sous la présidence de Dominique TALLEDEC, Vice-président, délibérant sur le compte administratif du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire et Président du CCAS, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- de donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir état annexé).
- de constater, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté à cette séance relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- de décider d'annuler les crédits disponibles.
- de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE SSIAD

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		4 580.44		202 254.57		206 835.01
Opérations de l'exercice	257 269.03	257 525.85	1 277 879.11	1 151 468.21	1 535 148.14	1 408 994.06
TOTAUX (a)	257 269.03	262 106.29	1 277 879.11	1 353 722.78	1 535 148.14	1 615 829.07
Résultats de clôture		256.82	-126 410.90		126 154.08	
Restes à réaliser (b)	31 848.60	28 566.59			31 848.60	28 566.59
TOTAUX CUMULES (a+b)	289 117.63	290 672.88	1 277 879.11	1 353 722.78	1 535 148.14	1 615 829.07
<b>RESULTATS DEFINITIFS A REPORTER</b>		<b>1 555.25</b>		<b>75 843.67</b>		<b>77 398.92</b>

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité.

Pour ampliation,  
Le Vice-Président du CCAS

Dominique TALLEDEC

Reçu en Préfecture de Nantes le 25/06/2025  
Publié le 27/06/2025